

Etaient présents : Dominique Véret, Maire,
Léonard Dillenschneider, Stéphanie Da Costa, Raymonde Joigneault, Philippe Héritier, Louis-Philippe Forey, Yves Chaudat, Laurence Patru, Pascale Gatti-Chevillon, Annick Sauvain, Daniel Bersot, Martine Bugnot.

Excusée: Françoise Bosch

Point sur les Travaux

Le Maire aborde les points suivants :

- Travaux du bâtiment périscolaire (démolition WC et Chaufferie – voirie par Ets Noirot et GRDF)
- Réfection du parquet de la salle des fêtes par l'entreprise Del Toso – achat d'une laveuse
- Intervention prochaine de l'entreprise Noirot pour les travaux d'aménagement du parking extérieur
- Rendez-vous fixé le 23 juillet 2018 avec TT Géomètre pour le bornage des terrains Gachot et Fornerol dans le cadre des travaux du « Chemin Neuf »

Compte-rendu réunion RPI du 27 juin 2018

Monsieur Didier Toubin a été élu Président du RPI « de la Côte de Nuits » pour une année.

Le Maire informe le Conseil Municipal du projet de l'école élémentaire qui envisage en 2019 d'organiser une classe découverte à Guédelon.

Aussi, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne un avis tout à fait favorable à la participation financière de la commune de Corgoloin au projet dont le coût serait de 8000.00€ répartis entre les trois communes du RPI « de la Côte de Nuits » au prorata du nombre d'élèves de chaque commune.

Proposition de convention pour la gestion des points d'eau

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une proposition de convention de gestion (maintenance et contrôle technique) des poteaux incendie a été adressée en Mairie. Des précisions seront demandées à Véolia avant la signature de cette convention qui serait d'une durée de 3 ans.

Compte-rendu réunion « Politique de Sécurité au Quotidien » avec la Gendarmerie

Une réunion avec la Gendarmerie était organisée le 25 juin 2018 en présence du Sous-Préfet et du Député Didier Paris concernant la « Politique de Sécurité au Quotidien » et des informations diverses entr'entre la « Participation Citoyenne »

SICECO

Philippe Héritier informe que la restitution de l'éclairage public « Grande Rue » est suspendue à l'arrivée de la nouvelle armoire qui doit être posée à l'embranchement de la RD 974. Il évoque la modification et les ajustements des contrats suite à la pose de lampes LED ainsi que le fonctionnement de l'éclairage public à la tombée de la nuit. Le Conseil Municipal est informé que le Comité Syndical du SICECO a validé l'octroi d'une subvention d'un montant de 1 110.24€ à la commune, pour le remplacement d'une chaudière ; ce dans le cadre de la Rénovation énergétique non BBC des Bâtiments communaux et communautaires ».

Renouvellement d'un membre du Bureau de l'Association Foncière de CORGOLOIN

Mr le Maire explique au Conseil Municipal que suite au décès de Monsieur Jean Jourdan, il convient de désigner un nouveau membre du Bureau de l'Association Foncière de Corgoloin.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour nommer Monsieur Didier ALLEXANT en tant que membre du Bureau.

13 Juillet

Le Conseil Municipal aborde les derniers préparatifs de ces festivités (nombre des inscrits, le rendez- pour la mise en place des tables et chaises sous le chapiteau, etc...).

Divers

La Commune demande à reporter une réunion avec Orvitis prévue le 13 juillet au matin concernant les travaux du lotissement « SAUSSY ».

Madame Pascale Gatti-Chevillon présente un projet de concert à l'église de Corgoloin en lien avec l'Association « Chœur de Chambre OPUS 71 ». Cette idée sera évoquée à la séance de septembre 2018.

Monsieur Léonard Dillenschneider souhaite intervenir sur la Communauté de Communes et le sujet des Sports.